

Manifestation le 21 octobre 2020 contre le racisme et l'extrême droite !

En avril 2018 dans la région de Briançon, une centaine de militant.es d'extrême droite se revendiquant de l'organisation Génération Identitaire venus de plusieurs pays d'Europe arrivait au col de l'Echelle, lieu de passage des migrant.es tentant de franchir la frontière entre l'Italie et la France. La venue des identitaires avait pour objectif de bloquer les exilé.es qui tentaient de franchir le col. Les moyens mis en œuvre par l'organisation étaient démesurés : hélicoptère, 4x4, « doudounes bleues » spécialement conçues pour l'occasion, vidéos live sur internet ...

Cette opération aux objectifs et aux moyens nauséabonds a pu se dérouler sans encombre dans une zone particulièrement militarisée et surveillée, dans laquelle les migrant.es sont pourchassés et en danger de mort quotidiennement.

Après un weekend qui s'apparentait à une grande opération de communication, les identitaires sont restés dans la région de Briançon où durant plusieurs semaines ils ont recherché, poursuivi et arrêté des exilé.es avant de les remettre à la Police aux Frontières (PAF).

Les identitaires sont allés jusqu'à se mettre eux-mêmes en scène en train de jouer les flics.

Les accointances entre la PAF et les militants d'extrême droite ne font aucun doute, la PAF acceptant totalement le fait que des substituts non assermentés fassent leur travail.

Il a fallu une mobilisation des militant.es solidaires pour que l'Etat français, via le procureur de la République, finisse par poursuivre les identitaires.

En première instance trois militants identitaires ont été condamnés à 6 mois de prison ferme (sans mandat de dépôt), 2000 euros d'amende et à la privation de leurs droits civiques, civils et de famille pour 5 ans. L'association Génération Identitaire a écopé de 75000 euros d'amende. Ces militants n'ont été poursuivis que pour avoir « exercé des activités dans des conditions de nature à créer dans l'esprit public une confusion avec l'exercice



d'une fonction publique ». Les chefs d'accusation d'incitation à la haine raciale et mise en danger de la vie d'autrui n'ont pas été retenus. Le 21 octobre 2020 aura lieu leur procès en appel à Grenoble.

Nous ne nous leurrerons pas sur le rôle de l'extrême droite comme supplétif de l'Etat raciste et policier. Nous n'accordons aucune confiance à la justice de l'Etat français dans cette affaire.

Les identitaires sont régulièrement acteurs de violences contre des personnes racisées et LGBTQI+ dans les villes où ils sont implantés. En jouant la police aux frontières en avril 2018 ils ont franchi un nouveau cap sous l'œil bienveillant de la police. Comment s'en étonner la police n'étant que le bras armé d'un Etat raciste fondé dans la colonisation et l'esclavage. C'est cette même police qui assure au quotidien le maintien de l'ordre raciste, aux frontières comme sur le reste du territoire (contrôles aux faciès, violences multiples, homicides).

L'État français pour la défense des intérêts capitalistes mène une politique impérialiste d'ingérence, de guerre et de pillage des ressources particulièrement en Afrique plongeant les peuples dans la misère.

Qu'il vienne des identitaires ou de l'État c'est le racisme que nous devons toutes et tous combattre.

**Nous appelons à une manifestation le 21 octobre à 18h au départ de la place
Felix Poulat pour revendiquer:**

L'ouverture des frontières !

La régularisation de tous et toutes les sans-papiers !

La liberté de circulation et d'installation !

La fermeture des Centres de Rétention Administrative !

Un logement pour toutes et tous !

Pas de fachos dans nos quartiers et nos montagnes !

Signataires de l'appel : NPA 38, UNEF, Solidaires 38, UCL, CNT, UEC, UNL, CAR 38, Brigades de Solidarité Populaire, collectif des sans papier 38, RLF 38